



SAVOIE

MESSAGE IMPORTANT:

UNE DÉFINITION DU BURN-OUT..

L' Institut National de recherche et de sécurité caractérise le Burn-Out comme un ensemble de réactions consécutives à des situations de stress professionnel chronique.

Pour l'institut, ce syndrome se caractérise par plusieurs facteurs :

- l'épuisement émotionnel:
- le sentiment d'être vidé de ses ressources émotionnelles;
- la dépersonnalisation ou le cynisme: l'insensibilité au monde environnant,
- la déshumanisation de la relation à l'autre, vision négative des autres du travail;
- le sentiment de non accomplissement, de ne pas parvenir à répondre correctement aux attentes de l'entourage, la mise en retrait, la dépréciation de ses résultats.

A titre d'exemple, d'autres pays européens reconnaissent le burn-out comme maladie du travail.

Il est parfois nécessaire de parler d'un phénomène appelé PRESSION OU SURCHARGE DE TRAVAIL, CHUT IL FAUT RESTER ZEN....

Gilles FALCOZ

(SECRÉTAIRE DÉPARTEMENTAL FO DGFIP 73)